

# DES EXPERTS ENGAGÉS POUR CONSTRUIRE LES REVENDICATIONS LES NÉGOCIATIONS



POLITIQUE SOCIALE

SITUATION FINANCIÈRE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DROIT D'ALERTE

RÉORGANISATION

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

PARTICIPATION

ASSISTANCE AU CE

ASSISTANCE À LA  
COMMISSION ÉCONOMIQUE

# EXPERTS ENGAGÉS

**Pour le CE, nous analysons la situation financière, la politique sociale et la stratégie de l'entreprise.**

## Prendre le parti des salariés

Les documents présents dans la base de données et soumis à la consultation des CE ne sont pas neutres. Aucun document financier ne l'est, car il n'y a pas une seule vérité des chiffres. La défense du pouvoir d'achat, de l'emploi et du développement de l'entreprise ne fait pas bon ménage avec la recherche du profit à court terme. Vos intérêts sont donc distincts de ceux des actionnaires.

À partir des chiffres fournis par la direction, nous présentons une analyse critique qui vous aide à formuler votre position et à affirmer votre rôle d'instance ayant un droit de regard sur tous les sujets touchant à l'emploi, la marche générale et la stratégie de votre entreprise.

## Renforcer la crédibilité du CE

Contester de manière argumentée et pertinente des décisions de gestion place les comités d'entreprise sur un terrain où les directions ne les attendent pas et ne souhaitent souvent pas les voir. Nous proposons de vous aider dans cette construction de compétences, par les missions légales, par l'accompagnement et éventuellement par des formations spécifiques. L'économie est votre terrain d'action ; elle est aussi votre légitimité.

## Construire le rapport de force

Démontrer à une direction qu'une revendication est légitime, convaincre les salariés qu'elle est crédible, cela se prépare. Pour cela, nous conjuguons votre pouvoir de négociation et de communication à notre savoir-faire du chiffrage et de l'analyse économique.



# Une analyse **FINANCIÈRE,** **JURIDIQUE** et **SOCIALE** de l'entreprise

The background of the left side of the page features a collage of financial and business-related graphics. It includes a 3D pie chart with several slices, a 2D bar chart with vertical bars of varying heights, and a line graph with multiple data series (solid and dashed lines) plotted on a grid. The overall color palette is light blue and white.

JDS experts CE vous accompagne dans l'exercice de l'ensemble des prérogatives du CE.

Dans le cadre des missions légales, nous analysons votre entreprise au-delà de sa dimension purement financière. Nous vous aidons ainsi à mieux la comprendre afin de peser sur son avenir.

**Nous vous apportons des éclairages utiles dans les domaines suivants :**

- ✓ **Salaires et pouvoir d'achat**
- ✓ **Rémunérations variables et primes**
- ✓ **Évolution de l'emploi et des métiers**
- ✓ **Intéressement, participation et épargne salariale**
- ✓ **Modification de l'organisation économique ou juridique de l'entreprise**
- ✓ **Analyse sectorielle et macroéconomique**



RETROUVEZ-NOUS SUR  
**[jdsexpertsce.com](http://jdsexpertsce.com)**



## Quelle est la position de JDS experts CE vis-à-vis de la direction de l'entreprise ?

Notre position est simple : nous remplissons notre mandat avec courtoisie, mais fermeté vis-à-vis de la direction. Notre détermination est totale quand il s'agit d'accéder aux informations qui nous paraissent utiles. Nous restons insensibles aux pressions et nous refusons de négocier avec la direction hors votre présence. Nous ne sommes ni des intermédiaires ni des médiateurs. Nous avons pour unique objectif d'aider le CE dans son rapport de force avec la direction.

---

# QUESTIONS POUR COMPRENDRE



## Quels sont les pouvoirs d'investigation de JDS experts CE ?

Nous disposons de larges prérogatives concernant l'accès aux informations de l'entreprise : documents financiers, comptabilité analytique, fichier des rémunérations, business plan... Mais malgré une jurisprudence importante sur ces sujets, les directions d'entreprise persistent parfois dans la rétention d'informations. Nous décidons au cas par cas, avec vous, de la conduite à tenir : contentieux ou compromis.

---



## Qui rémunère JDS experts CE ?

La plupart des missions prévues par le Code du travail sont à la charge de l'employeur. Lorsque nous sommes mandatés, nous établissons une lettre de mission qui comprend le montant prévisionnel de notre intervention selon les axes de travail définis avec le CE. Cette lettre est transmise à la fois au comité, qui est notre mandant et à la direction, qui est le payeur. Notre principe est de ne jamais faire dépendre les conditions de réalisation de la mission des éventuels litiges avec l'employeur au sujet de nos honoraires.

---



## L'expertise délivrée par JDS experts CE est-elle objective ?

Une expertise est objective, mais jamais neutre. En effet, face à un même constat, en fonction de la partie que l'on défend, l'analyse des causes et des solutions à mettre en œuvre sera différente. Notre expertise adopte et défend uniquement le point de vue des salariés.



## Dans quels secteurs d'activité intervient JDS experts CE ?

La diversité des compétences et des expériences au sein du cabinet permet à nos experts d'intervenir dans l'ensemble des secteurs d'activité. Aujourd'hui, JDS experts CE réalise des missions dans la métallurgie, les services informatiques, la santé et la protection sociale, les associations, la chimie, les télécommunications, le BTP, etc.



# Une méthodologie **CENTRÉE SUR LES BESOINS DU CE**

Ensemble, nous définissons vos besoins et les traduisons clairement dans la lettre de mission. Celle-ci trace les contours de l'expertise dans ses aspects comptables, mais aussi économiques, financiers, sociaux et juridiques.

En cas de besoin, nous sommes épaulés par les autres structures du réseau Les JDS (avocats et experts CHSCT).

### À l'issue de notre mission, nous remettons...

- **au CE et à la direction :** le rapport d'analyse qui sera présenté en réunion de travail et en séance plénière du CE ;
- **au CE exclusivement :** un rapport de suivi formalisant nos axes de travail commun entre deux missions légales, nos recommandations et une identification des points de vigilance.



RETROUVEZ-NOUS SUR  
**jdsexpertsce.com**

# Les JDS

CONSEILS, EXPERTS ET FORMATEURS  
DU CE ET DU CHSCT

Parce que l'expertise est aussi juridique et sociale, JDS experts CE est membre du réseau Les JDS, qui aide au quotidien le CE et le CHSCT à :

- Exercer efficacement leurs prérogatives
- Défendre les salariés
- Améliorer les conditions de travail
- Optimiser la gestion du comité d'entreprise

**JDS** **avocats**  
*pour vous conseiller et vous défendre*

► [jdsavocats.com](http://jdsavocats.com)

**JDS** **formation**  
*pour les représentants du personnel*

► [jdsformation.com](http://jdsformation.com)

**JDS** **experts CE**  
*l'analyse économique au service des CE*

► [jdsexpertsce.com](http://jdsexpertsce.com)

 **alteo**  
*l'expertise CHSCT*

► [cabinet-alteo.fr](http://cabinet-alteo.fr)



**JDS** **experts CE**

*l'analyse économique au service des CE*

*Société d'expertise comptable inscrite  
au tableau de Paris Île-de-France*

📍 114 Boulevard de Magenta, 75010 Paris

☎ 01 48 96 71 99

@ [contact@jdsexpertsce.com](mailto:contact@jdsexpertsce.com)